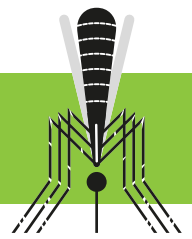


# LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



## Mode d'emploi pour l'utilisation du traitement anti-larve biologique VectoBac® ou Mollex® (BTI)

### Ce qu'il faut savoir

Le traitement biologique (VectoBac® ou Mollex®), cible les larves de moustiques tigres avec un agent actif biologique, le bacillus thuringiensis BTI, respectueux de l'environnement. Se présentant sous forme de granulés, il est facile à appliquer. **Bien utilisé, il revêt un rôle majeur dans la lutte contre le moustique tigre.**

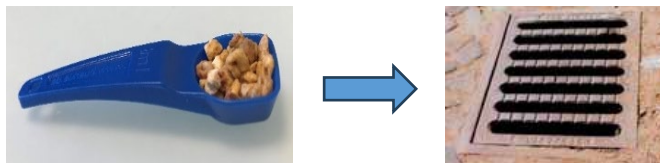
### Conditions pour utiliser le produit

En cas de présence de moustiques tigres, traiter les **points artificiels contenant de l'eau stagnante qui ne peuvent pas être vidés ou fermés**, notamment les canalisations ouvertes (chenaux), les puits de gouttières qui ne sont pas hermétiquement fermés, les faux planchers. Les étangs et les biotopes naturels *ne doivent pas* être traités car ils hébergent les prédateurs qui empêchent la présence du moustique tigre (par exemple poissons, amphibiens, puces d'eau ou des larves de libellules).



### Comment utiliser le produit ?

- **Dosage** : Se conformer au dosage sur l'étiquette du VectoBac® ou Mollex® sous forme de granulés.



- **Fréquence** : Environ **1 fois par semaine** pendant l'été (de mai à fin septembre). **LES GRAINS NE SE DEGRADENT PAS DANS L'EAU** : si après une semaine, vous les voyez au fond du récipient ou de la bouche d'égout, cela ne signifie pas que le produit agit encore, il faut, de toute manière, **répéter le traitement chaque semaine**.
- **Efficacité** : Appliquer également toutes les autres mesures de prévention : [www.vd.ch/moustique-tigre](http://www.vd.ch/moustique-tigre)

### Sécurité

**Veillez-vous référer à l'étiquette du produit et appliquer les mesures de précaution d'usage.**

- Évitez tout contact cutané avec le produit et utilisez des gants lors de l'application
- Éviter la formation de poussière et l'inhalation de poussière. Si la cuillère doseuse est utilisée correctement, la formation de poussière est peu probable. En cas de présence de poussière, utilisez un masque filtrant anti-poussière (avec filtre FFP3 ou équivalent).
- Les personnes dont le système immunitaire est affaibli ne doivent pas utiliser le produit.
- Conserver le produit à l'abri de la lumière, dans un endroit sec et frais (< 25 °C).

### Où se procurer les produits ?

Le traitement doit se faire avec un larvicide biologique à base de *bacillus thuringiensis* (VectoBac® ou Mollex®), en respectant le mode d'emploi et le dosage.

A l'heure actuelle, les jardinerie du canton vendent du Mollex. Sa version liquide n'est pas idéale en raison du risque de mauvaise dilution mais il est généralement possible de faire commander la version en granulés.

Les particuliers des communes concernées qui remplissent toutes les conditions pour le traitement larvicide peuvent aussi s'adresser à leur Commune pour se renseigner sur les éventuelles dispositions mises en place pour ses habitants.